



MARCEL BAYLE

titulaire

Marcel Bayle

Professeur à la Faculté de droit de Limoges.

Conseiller municipal de Peyrilhac

ANNIE PORTHAULT-LOSTETTER

remplaçante

Aide-soignante au Dorat.

Conseillère municipale de
Saint-Junien-les-Combes.

Madame, Monsieur,

blogs.mediapart.fr/marcel-bayle ↗
marcel.bayle@unilim.fr ✉

Le 7 mai, nous avons évité le pire. Aujourd'hui, il n'est plus temps de voter contre, mais de voter pour. Je vous propose de voter pour une société écologiste, solidaire, ouverte.

Une société écologiste, c'est une société qui protège le climat, en sortant des énergies fossiles et du nucléaire. Une société où vous mangez des produits sains, issus de l'agriculture bio et locale. Une société où l'air et l'eau ne sont pas pollués. Une société qui prend soin des animaux. C'est une société qui crée un million d'emplois dans la transition écologique tout en réduisant vos factures d'énergie.

Une société solidaire et ouverte, c'est une société avec des services publics partout sur le territoire, pour vous soigner, pour vous protéger, pour éduquer nos enfants. Une société qui propose un toit et des revenus à chacune et chacun d'entre nous. Une société qui n'a pas peur de l'autre, et qui accueille les personnes en détresse. C'est une société qui construit un monde de paix et l'Europe de demain.

Alors, le 11 juin, votez pour ! Pour la nature, pour notre santé, pour vous. Votez pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

MARCEL

BAYLE

Législatives des 11 et 18 juin 2017
III^e circonscription de la Haute-Vienne

